

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

novembre 2010 • numéro **3**

ÉLEVAGE / VIANDES



LE MARCHÉ ITALIEN DE LA VIANDE CHEVALINE : un marché dépendant des importations



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr



L'Italie est, de loin, le premier pays producteur (environ 10 000 tonnes) et consommateur (environ 50 000 tonnes) de viande chevaline de l'Union européenne (20 % de la production, et près de 50 % de la consommation européenne), devant l'Espagne (16 %), la France (10 %) et l'Allemagne (7 %) pour la production et devant la France (22 %) et l'Espagne (6 %) pour la consommation. Avec un taux d'auto-approvisionnement proche de 25 %, la production italienne est très nettement insuffisante pour assurer les besoins des Italiens. Mais, conséquence de la baisse structurelle de la consommation (- 20 000 tec en 10 ans), le recours aux importations en provenance de l'Union européenne et des pays tiers a également diminué (- 10 000 tec), réduisant d'autant les opportunités de débouchés pour les pays fournisseurs du marché italien, comme la France.

Dans un contexte de contraction des débouchés et d'accroissement de la concurrence venue d'Amérique du Sud, la préservation des volumes exportés et l'adaptation de l'offre à la demande (nature des besoins - vif, carcasses ou pièces -, âge des animaux et couleur de la viande...) est un enjeu majeur pour les opérateurs français présents sur ce marché et ce, d'autant plus que ce sont pour la plupart des petites structures.

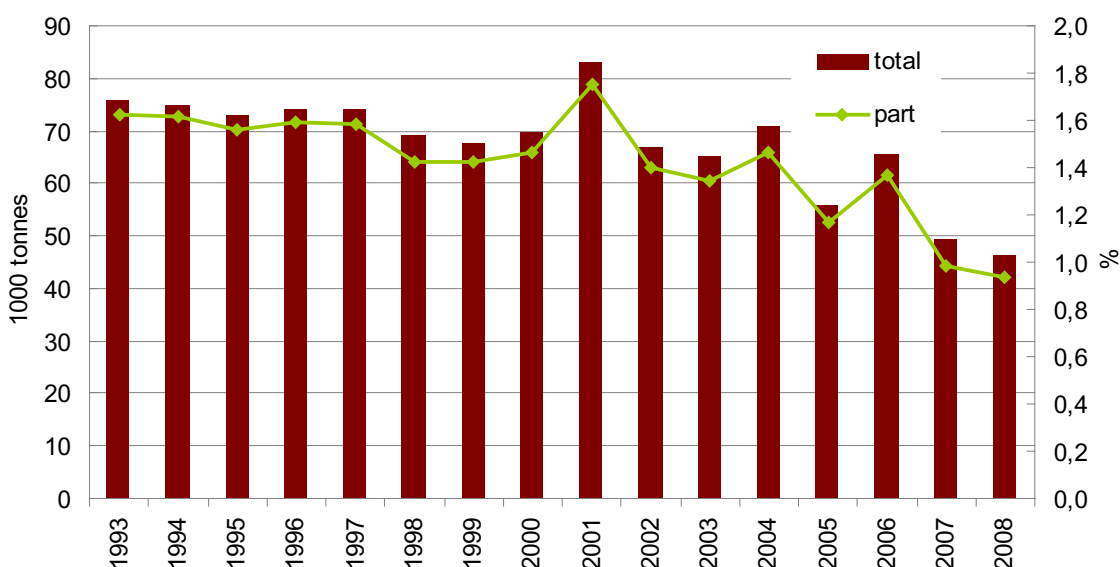
> Une demande italienne en baisse

En 10 ans, la consommation italienne de viande chevaline, mesurée par bilan, a reculé approximativement d'un tiers, passant de 70 000 tonnes environ à 50 000 tonnes, tan-

dis que celle de produits carnés (porc, volaille, bovin, ovin, cheval) s'est maintenue avant de progresser ces dernières années (+ 5 % sur 10 ans). Ainsi, la part de la viande de cheval par rapport à la consommation totale de viandes est passée au cours de la dernière décennie de 1,5 % à moins de 1,0 %.

Exprimée en kgec/habitant/an, la consommation, qui s'élevait à 1,2 kgec/hab/an à la fin des années 1990, est actuellement inférieure à 0,800 kgec/hab/an, soit le double de celle du Français (0,300 kgec/hab/an), troisième consommateur européen, derrière le Finlandais (0,440 kgec/hab/an) et l'Italien.

Consommation de viande de cheval et part dans la consommation totale



Source : Eurostat

Ces évolutions sont corroborées par les données fournies par le panel GFK Italia, qui évalue l'évolution des achats des ménages. Entre 2005 et 2009, la quantité totale de viandes achetées par les ménages sondés a progressé de 8,2 %. Malgré un recrutement de nouveaux acheteurs, les volumes achetés de viande chevaline ont diminué de 17 %. L'absence de hausse des prix n'a pas permis d'endiguer le recul de la quantité achetée par ménage qui a diminué de 27 %. Elle n'atteint plus que 0,440 kg (poids produit) en 2009 contre 0,610 kg en 2005.

Actuellement, les ménages effectuent leurs achats de viande chevaline dans des boucheries, pour 63 %, et dans les hyper et supermarchés, pour 30 %. À titre de comparaison, pour la viande bovine, les achats sont réalisés dans les boucheries pour 35 %, et dans les GMS pour 53 %.

Si la part des ventes en boucherie du secteur de la viande bovine a perdu 10 points entre 2005 et 2009 au profit des hyper et supermarchés, elle se maintient pour la viande chevaline.

Pour satisfaire ses besoins, le marché italien a recours à la fois à des achats d'animaux vivants, essentiellement dans l'Union européenne, et de viandes, en provenance de l'Union européenne mais également des pays tiers et plus particulièrement d'Amérique du Sud (Brésil, Uruguay et Argentine).

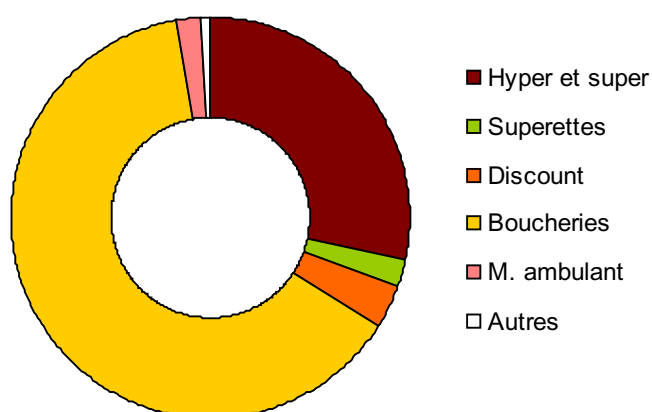
> Des importations italiennes d'animaux vivants essentiellement d'origine communautaire

En 10 ans, les importations italiennes d'animaux vivants sont passées d'un peu plus de 100 000 à 60 000 têtes. Elles sont essentiellement d'origine communautaire (98 %). Quelques pays situés à proximité de l'Union européenne (Biélorussie et Croatie) fournissent aussi l'Italie. Les chevaux de boucherie représentent l'essentiel des expéditions, avec 80 % des volumes. Il convient toutefois de distinguer deux périodes : celle antérieure à la mise en œuvre du règlement de décembre 2004¹ sur le transport des animaux, où les achats annuels en provenance de l'UE à 27 ont porté sur des effectifs proches ou dépassant 100 000 têtes, et celle postérieure à 2004, où les importations ont varié entre 63 000 et 74 000 têtes par an.

En 2009, trois pays – la Pologne, la Roumanie et l'Espagne – ont assuré 80 % des approvisionnements du marché italien en chevaux de boucherie vivants. Les pays de l'Est ont toujours joué un rôle essentiel dans les apports, avec une part de marché en permanence supérieure à 70 %.

La Pologne reste le principal fournisseur, même si le nombre de chevaux expédiés a considérablement diminué au cours des dix dernières années ; il est passé de 70 000 têtes en 1999 à un peu plus de 20 000 têtes en 2008 et 2009, la Roumanie, actuellement 2^e fournisseur ex-æquo avec l'Espagne en 2009, a vendu aux opérateurs italiens des volumes très variables. Particulièrement présente entre 2002 et 2004 (38 000 têtes en 2002, volume supérieur à la Pologne), la Roumanie a été quasiment absente du marché italien en 2005 et en 2006, avant d'atteindre, voire de dépasser, le niveau de 2004 entre 2007 et 2009 (de 11 000 à 14 000 têtes). Alors que l'Espagne a joué un rôle

Circuit de distribution de viande de cheval



Source : GFK Italia

¹ Règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes et modifiant les directives 64/432/CEE et 93/119/CE et le règlement (CE) n° 1255/97 (JOUE du 06/01/2004), règlement qui modifie les conditions de transport des chevaux notamment destinés à l'exportation.



modeste sur le marché italien de 1999 à 2008 avec moins de 5 400 têtes), elle s'est révélée en 2009 comme le 2^e fournisseur, avec plus de 10 000 têtes exportées sur le marché italien. La France est le 4^e fournisseur du marché italien. Après une croissance des expéditions françaises de chevaux de boucherie de 1999 à 2006, qui sont passées de 1 300 à 9 000 têtes, les ventes ont fortement reculé. En 2009, elles ont porté sur moins de 5 000 têtes. Enfin, la Hongrie, exportatrice traditionnelle sur le marché italien, enregistre une baisse régulière de ses ventes depuis 2006 (5 800 têtes en 2006, 3 200 têtes en 2009).

Concernant le prix de vente, il est possible de distinguer deux groupes de fournisseurs, d'une part la France, l'Espagne, la Pologne et la Hongrie, dont les prix étaient en 2009 proches de 900 €/tête et, d'autre part, l'Autriche et la Lituanie pratiquant des prix de vente proches, voire inférieurs, à 700 €/tête.

En 10 ans, la part des importations d'animaux vivants a reculé de 51 % à 31 % au profit de celle de viandes qui ont progressé d'autant.

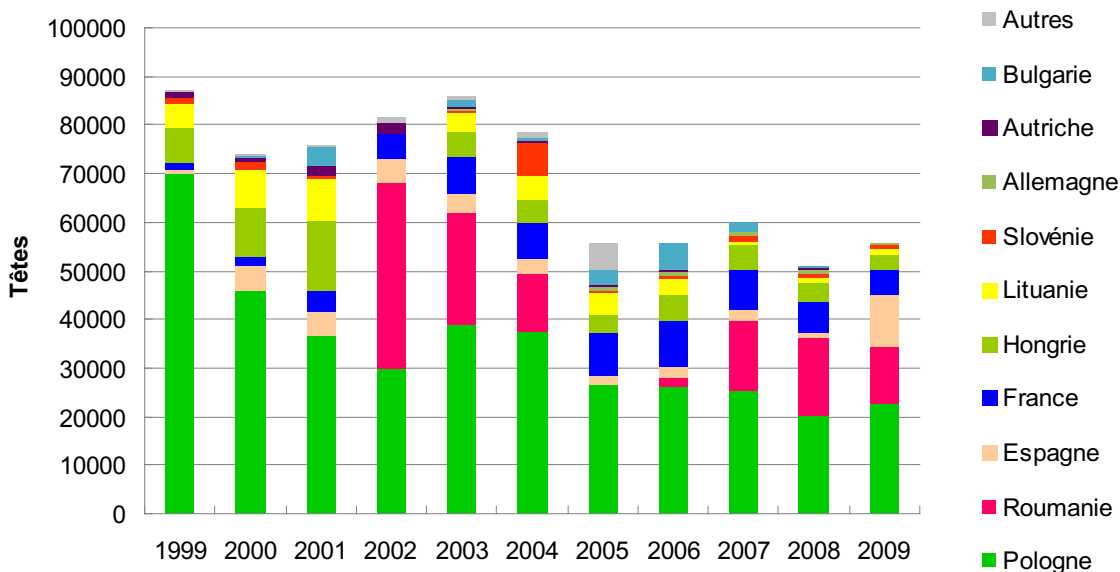
> Des importations italiennes de viandes croissantes

Entre 1999 et 2009, les importations italiennes de viandes ont progressé de 30 % pour atteindre 27 000 tonnes poids produit ; ce volume représente près du triple des volumes issus de la production locale. Depuis 2002, les importations en direct en provenance des pays tiers, qui représentent environ 20 % des achats totaux, ont diminué au cours des dix dernières années (environ - 50 %). Celles en provenance de l'Union européenne (réexportations intracommunautaires de viandes en provenance des pays tiers incluses) ont en revanche progressé (environ + 60 %).

> Fort recul des achats en provenance d'Amérique du Sud

Si on considère les pays de l'Est comme appartenant à l'Union européenne sur l'ensemble de la période 1999/2009, les importations italiennes venant des pays tiers proviennent uniquement d'Amérique et, depuis l'arrêt des exportations des États-Unis, quasi exclusivement d'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Uruguay), le Canada ne jouant depuis 2008 qu'un rôle mineur. Entre 2002 et 2009, les importations italiennes, toutes provenances confondues, ont pratiquement diminué de moitié.

Les principaux fournisseurs du marché italien de chevaux de boucherie



Source : Eurostat

À la suite du travail de persuasion depuis plusieurs années, des associations de lutte contre l'abattage de chevaux aux États-Unis sont parvenues à convaincre la population et des élus du bien-fondé de leurs idées. Ainsi, alors qu'en 2007, il ne subsistait déjà plus que trois outils d'abattages encore en activité – deux au Texas et un dans l'Illinois – l'adoption par le Congrès en septembre 2007 des lois House Bill (H.R. 503) and Senate Bill (S. 311) a entériné la fin de l'abattage des chevaux destinés à la consommation humaine sur le territoire américain. Déjà en forte chute en 2007, les exportations américaines ont globalement cessé depuis le 4^e trimestre 2007. Simultanément, des courants d'exportation d'animaux vivants se sont développés depuis les États-Unis vers le Canada, au nord, et le Mexique, au sud. Les abattages des chevaux devraient toutefois reprendre prochainement aux États-Unis afin d'éviter des souffrances aux animaux transportés sur longue distance ou l'errance de chevaux.

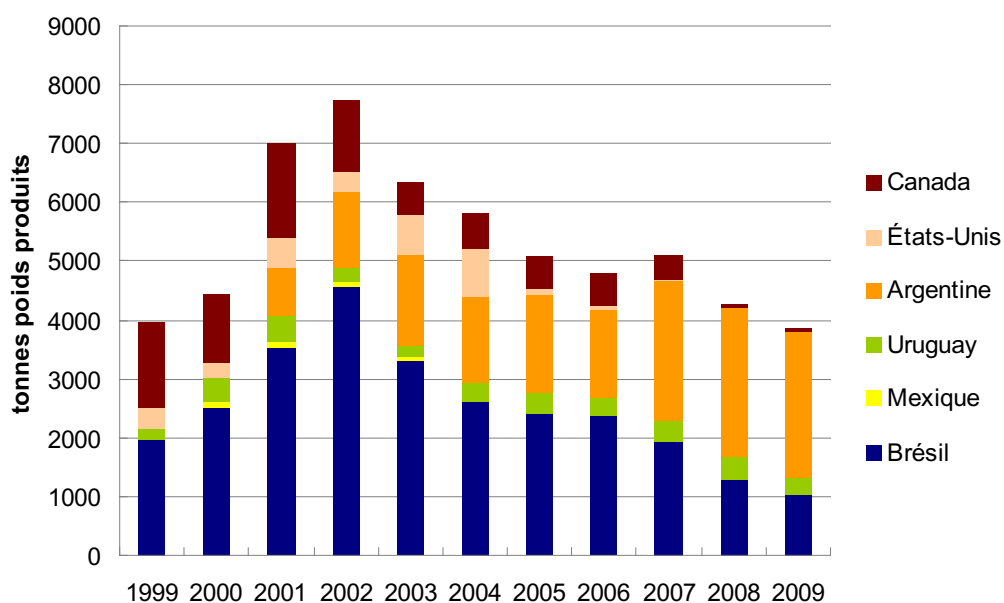
Inexistantes en 2000, les importations en provenance d'Argentine ont régulièrement progressé pour atteindre 2 500 tonnes ces dernières années, soit environ 60 % des achats italiens en provenance des pays tiers. L'image très positive véhiculée par la viande bovine d'origine argen-

tine auprès des Italiens joue, selon toute vraisemblance, favorablement. Le Brésil, 2^e fournisseur, a, en revanche, fortement réduit ses ventes en Italie. Ces dernières portent sur un peu plus de 1 000 tonnes par an alors qu'elles atteignaient 4 500 tonnes en 2002. Enfin, l'Uruguay, fournisseur régulier, occupe une place marginale avec 300 tonnes vendues chaque année. Ni le Mexique ni le Canada, qui abattent désormais l'essentiel des chevaux américains, n'ont remplacé les États-Unis sur le marché italien.

Les prix pratiqués par les principaux fournisseurs (Brésil, Uruguay et Argentine) concernant la viande fraîche, c'est-à-dire l'essentiel des volumes, sont généralement comparables, mais ils fluctuent plus que ceux observés dans l'Union européenne.

> Des achats italiens sur le marché communautaire relativement stables

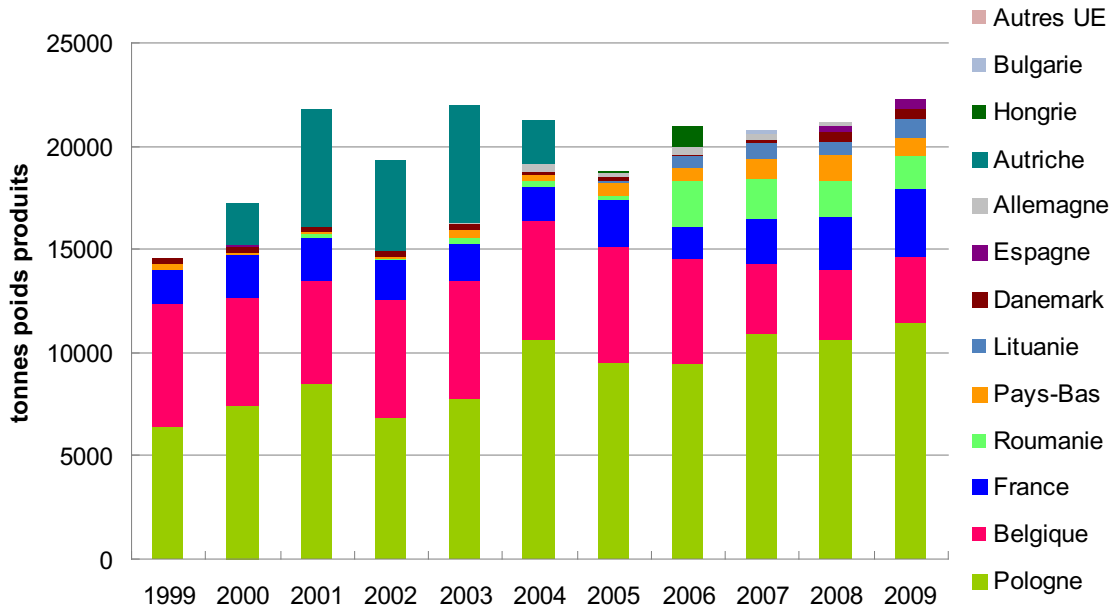
L'analyse des données concernant les échanges européens de la viande de cheval est rendue particulièrement complexe par l'importance des viandes transitant par la Belgique, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, pour l'essentiel en provenance des pays tiers (Canada, Brésil, Argentine, Uruguay, Australie, Nouvelle-Zélande...) et dont la réexportation sur le marché communautaire est également comptabilisée dans les flux européens.



Source : Eurostat



Les principaux fournisseurs européens de viande chevaline



Source : Eurostat

En principe, les importations de viande de cheval en provenance des pays tiers ne doivent être envisagées qu'en considérant l'Union européenne comme une zone unique. En effet, les points d'entrée (Amsterdam, Rotterdam (Pays-Bas), Anvers (Belgique), Le Havre (France)... pour les viandes « chilled » ou congelées, Roissy-Charles de Gaulle (France), Francfort (Allemagne)... pour les viandes fraîches) des viandes en provenance des pays tiers ne préjugent en rien de la destination finale des tonnages. Par exemple, des volumes importants de viandes « chilled » ou congelées, en provenance du continent américain, dont la destination finale est la France, transitent par des ports néerlandais ou belges. De même, l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle est un point d'entrée de tout premier rang pour les viandes fraîches destinées aux marchés européen et suisse.

Depuis 2004, la Pologne a assuré la moitié des approvisionnements italiens en provenance de l'Union européenne. Deux autres pays de l'Est, la Lituanie et la Roumanie, expédient depuis 2006 des volumes significatifs de viandes vers l'Italie (respectivement 700 tonnes et 1 900 tonnes). Ainsi, plus de 60 % des viandes européennes présentes sur le marché italien ont actuellement pour origine les pays de l'Est ; il s'agit de viande fraîche, pour l'essentiel, issue de la production locale.

Les deux autres principaux fournisseurs que sont la France (10 % des achats européens) et la Belgique (16 % des achats européens) ont vraisemblablement expédié vers l'Italie une part non négligeable de viandes en provenance des pays tiers. Depuis 2002, les volumes vendus par la France ont tendance à progresser alors que ceux de la Belgique sont plutôt en baisse. Les autres fournisseurs sont les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne.

Globalement, les importations italiennes en provenance de l'Union européenne portent sur 20 000 tonnes (réexportations intracommunautaires de viandes en provenance des pays tiers incluses) ; elles ont très peu varié au cours des dix dernières années. Ce tonnage est cinq fois plus important que les importations directes en provenance des pays tiers par l'Italie.

Mise à part la Belgique qui expédie quelques tonnages, en très fort recul sur les dernières années (moins de 3 % de l'ensemble des expéditions belges actuellement contre un tiers au début des années 2000), de viandes congelées sur le marché italien (probablement des viandes importées du Canada ou d'Argentine), tous les autres pays exportent quasi exclusivement de la viande fraîche.

Le prix des viandes fraîches importées par l'Italie s'échelonne d'environ 2 €/kg (Danemark, Espagne, Roumanie, Lituanie) jusqu'à 4 €/kg (France, Belgique, Pays-Bas). Cet écart du simple au double masque des écarts de qualité mais aussi une différence dans la nature (quartier avant, quartier arrière...) et dans la présentation des pièces commercialisées (avec os ou désossées, en l'état ou sous vide).

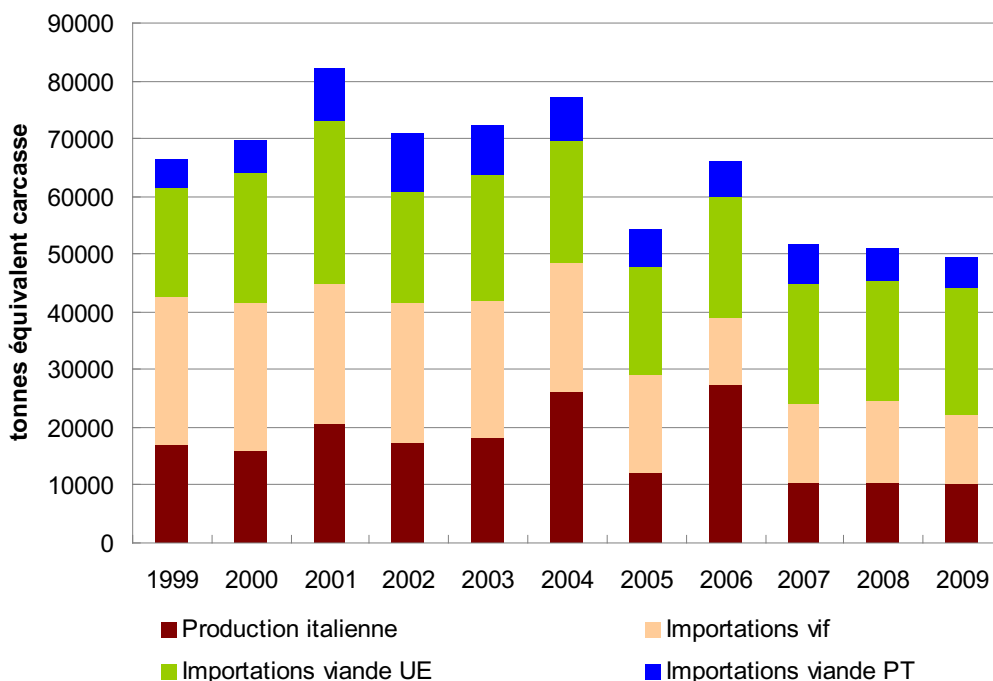
> L'approvisionnement en viandes prend le pas sur le vif

Les disponibilités sur le marché italien ont quatre origines : la production locale, les importations de chevaux vifs destinés à l'abattage, les importations de viandes en provenance de l'Union européenne et celles venues des pays tiers. La mise en perspective de ces quatre données sur la période 1999/2009 montre que la part des viandes consommées issue des animaux vivants régresse au profit des viandes importées qui représentent plus de la moitié des disponi-

bilités alors qu'elles n'assuraient qu'un tiers des besoins au début des années 2000. La croissance apparente des importations en provenance de l'Union européenne masque vraisemblablement une augmentation des achats en provenance des pays tiers du fait de points de débarquement (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas) qui induisent dans un second temps des flux intracommunautaires. La demande porte exclusivement sur des viandes fraîches, pour partie vers des viandes haut de gamme (Argentine, France...).

À l'instar des acteurs du secteur bovin français, qui s'interrogent actuellement sur l'avenir des débouchés sur le marché italien (bovin maigre, bovin finis, viandes fraîches et congelées...), la filière chevaline pour préserver ses débouchés (laitons, jeunes poulains, viande rosée...) doit s'adapter à l'évolution de la demande italienne.

Origine des disponibilités de viande chevaline sur le marché italien



Source : FranceAgriMer

